

Présents :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Sarra Kereiche.
- Les enseignants : Mme Audet Hélène, M. Mazelier Vincent, Mme Begon Audrey
- Le Maire : M. Frasiak Bernard, Mme Aline Derossis (Adjointe chargée de l'école)
- Les représentantes des parents d'élèves : Mme Bataillon Stéphanie, Mme Da Costa Blandine, Mme Métrot Cindy, Mme Chardonnet Lucie.
- Les DDEN : M. Rouvidant, M. Dessapt

Excusés : Mme Roumaneix Line, maitresse du RASED,

La séance débute à 18h30.

1) Année scolaire 2026-2027 :

a- Effectifs et organisation pédagogique :

Les effectifs de la rentrée prochaine se précisent avec l'inscription des nouveaux élèves.

Classe de Mme Mazelier : 17 élèves	Classe de Mme BEGON : 18 élèves	Classe de Mme AUDET : 17 élèves
7 élèves de PS 6 élèves de MS 4 élèves de GS	6 élèves de CP 4 élèves de CE1 8 élèves de CE2	10 élèves de CM1 7 élèves de CM2

L'effectif total de l'année prochaine serait donc de 52 (2 élèves de moins que cette année).

Deux commissions extra communale se sont réunies suite au rapport d'évaluation de l'école.

Le but de ces commissions était de travailler sur l'accueil des maternelles et les horaires de l'école.

b- Organisation des locaux :

Afin d'être conforme à la réglementation, les locaux du côté maternelle seront réorganisés. Avec l'accueil des petits du côté cour et la création d'un vestiaire à l'entrée de la classe de maternelle (au niveau de l'accès PMR). La réorganisation passe également par l'aménagement de toilettes pour les enfants dans la salle de classe à la place des toilettes adultes. Et du coup la fermeture de l'entrée côté rue qui sera désormais réservée au locataire.

c- La sieste

Les enfants n'iront plus en direction de la sieste à 13h45, mais dès 13h15 sous la surveillance d'un agent. De plus, celle-ci se réalisera dans la salle de garderie afin que les élèves du second et le ménage ne dérangent pas les enfants entrain de dormir.

d- Temps d'accueil des futurs élèves de maternelle :

Durant la semaine du 29 juin au 3 juillet, les futurs élèves de petite section seront accueillis dans leur future classe. Ce temps d'intégration aura lieu sur le temps scolaire (de 8h30 à 11h45) et chaque enfant devra être accompagné d'un adulte. Les élèves seront accueillis en deux groupes.

2) Mairie :

Horaire de l'école ont été voté et restent inchangés. Nous restons également sur 4 jours de classe.

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h30 -11h45	8h30 -11h45	8h30 -11h45	8h30 -11h45
13h35-16h30	13h35-16h30	13h35-16h30	13h35-16h30

3) Activités scolaires :

a- Activités pédagogiques du 3^{ème} trimestre :

Cinéma : Les élèves ont assisté à leur dernière séance de cinéma vendredi 22 mai. La coopérative a pris en charge ces séances pour un montant de 312.5€. Les élèves de maternelle et CP ont pu visionner *Le petit chat curieux Komaneko* (59mn) et les élèves du CE2 au CM2 ont vu *Les vacances de M. Hulot* (1h36).

Intervention infirmière scolaire : Les élèves ont eu une intervention sur les écrans avec l'infirmière du collège le mardi 19 mai.

Projet textile : Le projet textile s'est clôturé le jeudi 21 mai avec les élèves du CE1 au CM2 par un défilé de mode de vêtement up cyclé dans la cours de l'école devant la classe de maternelle.

b- Sorties scolaires :

Classe de maternelle :

* Les élèves se rendront le jeudi 25 juin à la ferme du prè fleuri à Sermentizon. Les élèves pourront caresser des animaux (chevaux, brebis, agneau), faire un tour en tracteur et en calèche... Ils pourront déguster des confitures. La visite se terminera par un pique nique. Cette sortie sera prise en charge par l'amicale laïque pour un montant de 260 € pour les activités et 153.26 € de transport.

Classe de GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2 :

Départ en classe de mer à port Leucate pour les élèves de la GS au CM2 soit 44 élèves. Ce séjour aura lieu du 22 au 26 juin 2026.

c- Spectacle d'école :

Le samedi 27 juin à partir de 15h00, les élèves donneront un spectacle pour présenter les chants étudiés au cours de ce semestre avec l'intervenant Laurent Breddif. Cette représentation aura lieu dans la salle des fêtes.

4) Coopérative scolaire :

Saucisson Chocolat : 207.23€

Bénéfice Madeleine 468.20€

Une vente de photographies scolaires a été proposée au profit de la coopérative scolaire avec un bénéfice de 709.9€.

Sur le compte 1874.03€

Le conseil ayant épuisé l'ordre du jour se termine à 19h50.

La directrice, Begon Audrey